Paris, 10.12.2024

Avis aux actionnaires de parts du FCP ARÔME PATRIMOINE:
Code ISIN : FR0014006HC2

Les modifications suivantes entreront en vigueur le 13 décembre 2024.

o Le changement de gestionnaire administratif et comptable auparavant « CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT », désormais « CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC) » ;

o Au sein de la stratégie d'investissement :

- La mise à jour du paragraphe relatif à l'exposition aux marchés d'actions internationaux avec :
 - La suppression de la mention suivante « La suppression des mentions suivantes : L'exposition du fonds aux marchés actions internationaux sera réalisée au travers d'investissements : De 20% à 80 % de l'actif net du fonds en OPCVM et/ou FIA » ;
 - La mise à jour de la fourchette d'exposition limitée à 30% de l'actif net en actions et/ou titres assimilés de toutes capitalisations, ***avec la possibilité d'investir de manière directe*** ;

- La suppression de l'investissement en instruments financiers dérivés au sein de la fourchette suivante : « De 0% à 80% aux produits de taux, du secteur privé ou du secteur public sans répartition prédéfinie (dont les pays émergents) par le biais d'investissement en OPC » et l'ajout de la précision « (hors instruments financiers dérivés) » ;

- L'ajout de la précision ***« ce dernier peut investir en direct »*** dans la limite de 40% de l'actif net du fonds sur l'ensemble des catégories d'obligations et titres de créance ;

o La mise à jour de la fourchette d'exposition dans des OPC monétaires :

- Auparavant : « Le fonds pourra également être exposé ***jusqu'à 20%*** de son actif net dans des OPC monétaires » ;

19 place Vendôme 75001 Paris
Tél. +33 (0)1 58 62 55 00 | Fax +33 (0)1 58 62 55 19
www.dnca-investments.com

DNCA Finance est une société de gestion agréée par l'A.M.F. sous le n° GP00030
Conseiller en investissement financier non indépendant au sens de la Directive MIFID 2 | S.C.S. au capital de 1 634 319,43 €
SIRET 432 518 041 00046 | APE 6630Z | N° de TVA intracommunautaire : FR 73 432 518 041
DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

- Désormais : « Le fonds pourra également être exposé ***jusqu'à 40%*** de son actif net dans des OPC monétaires » ;

o La mise à jour du paragraphe relatif à l'exposition aux instruments financiers dérivés et aux titres intégrant des dérivés, avec la suppression de la mention suivante : « ***sans recherche de surexposition du portefeuille*** » ;

o L'ajout des droits de souscriptions parmi les instruments utilisés dans le cadre de l'utilisation des titres intégrant des dérivés ;

- Au sein du paragraphe relatif aux informations complémentaires relatives aux règlements SFDR et Taxonomie, la suppression du paragraphe relatif au pourcentage d'alignement des investissements du portefeuille à la taxonomie ;

- Au sein de la partie consacrée aux souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type

o L'introduction d'une mention sur l'interdiction de la souscription de parts ressortissant russe ou biélorusse, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un État membre et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre ;

o La mise à jour du descriptif énumérant les frais de fonctionnement et autres services ;

o La mise à jour des frais indirects maximum avec :
- La suppression de la mention suivante : « ils correspondent au niveau maximal des commissions de gestion directes et indirectes prélevés par les OPC sous-jacents » ;

o La modification du taux applicable, auparavant de 1.5%, désormais de 1% TTC maximum ;

o L'ajout d'un astérisque décrivant le taux des frais indirectes maximum comme suit : « Ce taux correspond à la moyenne des frais de gestion administratif des OPC sous-jacents (hors commissions de surperformances et couts de transaction) » ;

o L'ajout des ETF et droits de souscription, parmi les commissions de mouvements applicables aux actions, bons de souscriptions, warrants et obligations convertibles, sans que cela entraine une augmentation des frais selon la société de gestion ;

o L'ajout d'une mention précisant que des éventuels frais de recherche seront facturés à la société de gestion.

La documentation juridique du FCP est disponible auprès de DNCA Finance.

Elle peut vous être adressée dans un délai de 8 jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

DNCA Finance
Service Clients
19, Place Vendôme
75001 PARIS
dnca@dnca-investments.com

DNCA Finance est une société de gestion agréée par l'A.M.F. sous le n° GP00030
Conseiller en investissement financier non indépendant au sens de la Directive MIFID 2 | S.C.S. au capital de 1 634 319,43 €
SIRET 432 518 041 00046 | APE 6630Z | N° de TVA intracommunautaire : FR 73 432 518 041
DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.